



RAPPORT ANNUEL 2017

 Aéroport de
SAINT JOHN
Airport

YSJ MARKET & DUTY FREE

MAGAZINES



SOUVENIRS



À PROPOS DE L'AÉROPORT

Saint John Airport Inc. est une entreprise à but non lucratif qui répond aux besoins de voyage aérien de 300 000 résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick, une région allant de Sussex aux îles de Fundy. L'aéroport de Saint John est un élément incontournable du développement social et économique de cette région. Ses retombées économiques sont évaluées à 68,7 millions de dollars. Plus de 480 emplois directs et indirects lui sont attribuables. Tous ses revenus sont réinvestis dans des activités et des installations sur place.

En 1999, le Canada cédait les terrains aéroportuaires à l'aéroport de Saint John qui, depuis lors, s'autofinance entièrement et ne reçoit aucune contribution fédérale ou provinciale.

VISION

L'aéroport de Saint John est un portail de choix vers des destinations canadiennes, transfrontalières et internationales. Les voyageurs du Nouveau-Brunswick y trouveront les normes de sécurité et de service à la clientèle les plus élevées qui soient.

PRINCIPALES STRATÉGIES

L'aéroport de Saint John veille à ce qui suit :

- promouvoir les capacités et de s'efforcer d'élargir l'éventail de vols réguliers, y compris les liaisons sans escale à destination du nord-est des États-Unis.
- Assurer le développement et l'entretien des infrastructures aéroportuaires de manière à répondre aux besoins à long terme en matière de services aériens;
- S'engager auprès des passagers, de la communauté et des intervenants pour favoriser un sentiment d'appartenance et de fierté envers l'aéroport de Saint John et créer un endroit particulièrement invitant qui mise sur le confort, la sécurité et les commodités.
- Respecter et dépasser l'ensemble des exigences en matière de sûreté, de sécurité, d'environnement et de réglementation en respectant une liste établie de normes de rendement.



À gauche : Derrick Stanford, président et chef de la direction
À droite : Norm McFarlane, président du conseil

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Notre aéroport a connu une année de transformations, marquée par de nombreuses possibilités et défis. Quand je réfléchis à tout ce que l'équipe de l'aéroport de Saint John a réalisé, je suis confiant et enthousiaste pour l'année qui vient. Il semble que nous ayons accompli en seulement douze courts mois le travail d'une décennie.

Nous avons non seulement dépassé nos objectifs de 2017 en matière de circulation aérienne, mais nous avons battu notre record, avec 263 904 passagers. Nous attribuons en grande partie cette croissance du trafic passagers à nos partenaires des lignes aériennes.

En septembre, notre communauté a accueilli chaleureusement Porter Airlines qui a ajouté deux arrêts de destination pour YSJ, l'aéroport de Saint John : Ottawa et l'aéroport Billy-Bishop de Toronto. L'arrivée de Porter a augmenté la concurrence parmi nos partenaires aériens et a entraîné des économies sur la tarification pour nos gens d'affaires et nos touristes. L'harmonisation des tarifs aériens au Nouveau-Brunswick a eu pour résultat que les passagers ont été moins portés à se rendre dans les aéroports concurrents situés à proximité, une de nos plus grandes préoccupations au fil du temps.

Notre partenariat de longue date avec Air Canada est demeuré solide. Cette compagnie a amélioré la capacité et ajouté des vols saisonniers quotidiens vers Toronto; les appareils étaient plus remplis que jamais auparavant.

L'équipe de YSJ a travaillé fort pour attirer de nouveaux passagers en misant sur l'expérience des usagers et en l'améliorant. En janvier, nous étions le premier aéroport à offrir le service HotSpot dans l'aire de stationnement de courte durée. En mars, l'ouverture au public du Marché-boutique hors taxe de l'aéroport a fait de nous le deuxième aéroport de la province à offrir un service hors taxe et le premier à offrir un espace distinct réservé à la vente au détail. En décembre, YSJ a été le premier aéroport du Nouveau-Brunswick à mettre à la disposition de sa clientèle une borne de recharge des véhicules électriques.

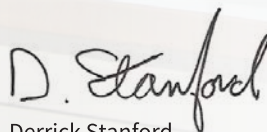
Sur le plan opérationnel, nous avons réinvesti nos profits pour améliorer l'aéroport. Nous avons fait de réels progrès dans les améliorations infrastructurelles attendues depuis longtemps. Les projets d'immobilisations de 2017 comprenaient des rénovations majeures à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport.

À l'intérieur, nous avons remplacé nos trois entrées (départs, arrivées et entrée principale) et rénové la salle des départs et les toilettes, des rénovations qui s'imposaient. À l'extérieur, dans le stationnement de courte durée, nous avons ajouté des trottoirs, de l'asphaltage, de l'éclairage, en plus d'améliorer le courant de circulation et de remplacer toutes les bordures en béton et les bornes de paiement.

Nous sommes conscients qu'il faudra encore d'importantes ressources, notamment financières, pour combler nos besoins en infrastructure au cours des prochaines années. Nous sommes en train de concevoir plusieurs stratégies en ce sens. En 2017, YSJ et les cinq autres petits aéroports du Réseau national des aéroports (RNA) ont remporté une grande victoire lorsqu'on nous a autorisés à présenter une demande de financement au gouvernement fédéral. Depuis que l'aéroport de Saint John a pris la relève de Transports Canada en 1999, nous nous autofinçons. Non seulement nous n'avons reçu aucune contribution fédérale ou provinciale, nous n'étions même pas autorisés à présenter une demande de financement. La bonne nouvelle c'est que désormais nous pouvons le faire grâce à un nouveau fonds spécial créé par Transports Canada. Au cours de la dernière année, YSJ a fait plusieurs demandes de financement et espère être en mesure d'annoncer de nouveaux projets d'infrastructure en 2018.

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux membres dans notre équipe, notamment : Jacques Fournier, directeur du développement commercial de l'aéroport, et Greg Hierlihy, directeur des finances et de l'administration. Nous avons aussi accueilli quatre nouveaux membres au conseil d'administration : Karen Chantler, John Wheatley, Andrew Green et Shilo Boucher. L'aéroport de Saint John connaît une croissance stimulante et l'expérience et les réalisations de ces nouveaux membres en affaires constitueront un apport inestimable pour l'aéroport, au moment où nous nous efforçons d'améliorer nos services et l'expérience passager.

Je remercie le conseil d'administration, l'équipe de gestion, le personnel et spécialement la communauté pour leur appui constant alors que nous nous efforçons de bonifier l'aéroport au cours de l'année à venir.



Derrick Stanford
président et chef de la direction,
Saint John Airport Inc.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre communauté a la chance de pouvoir compter sur un conseil d'administration dévoué et vaillant. Nous remercions Rob Scott, Troy Northrup, Philip Reeves et Nell Halse, dont les mandats ont pris fin en 2017, et nous sommes heureux d'accueillir Shilo Boucher, Karen Chantler, Andrew Green et John Wheatley. Nous sommes fiers de notre conseil polyvalent qui regroupe un vaste ensemble de compétences et qui se veut représentatif de la zone desservie.

La croissance prévue dans notre plan stratégique gravite principalement autour de quatre axes :

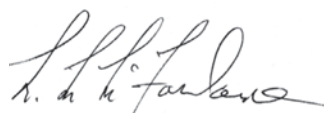
- Améliorer les installations et l'infrastructure
- Augmenter les options de services aériens
- Stimuler l'engagement communautaire
- Diversifier notre source de revenus

Le premier axe comprend la nécessité de rénover à court terme nos pistes d'atterrissage et nous savons que les projets d'infrastructure continueront d'être une source de préoccupation pour le conseil dans l'avenir immédiat. Sur le plan financier, bien que le climat économique soit stimulant, nous continuons à gérer les activités de l'aéroport avec prudence. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu besoin d'emprunter et n'avons pas de dette. Cette approche devra changer, car nous cherchons toujours de nouvelles sources de revenus, y compris les mécanismes de financement gouvernemental, pour assurer le fonctionnement durable de l'aéroport.

Nous avons été heureux d'accueillir deux nouveaux membres dans l'équipe de direction en 2017, Greg Hierlihy, directeur des finances et de l'administration, et Jacques Fournier, directeur du développement commercial de l'aéroport.

Mon mandat au conseil d'administration de l'aéroport de Saint John a pris fin en 2017. J'ai eu l'honneur de travailler avec ce groupe exceptionnel de dirigeants communautaires durant les neuf dernières années et j'ai été heureux de constater à quel point l'effort soutenu et les objectifs communs ont porté fruit ces dernières années. L'essor de l'aéroport le confirme. Selon moi, nous avons un des meilleurs groupes de gestion de l'industrie et je tiens à remercier le conseil et la direction de YSJ pour leur soutien. Le trafic passagers record enregistré en 2017 m'indique que je quitte l'aéroport dans sa meilleure position depuis sa privatisation en 1999 et m'inspire confiance.

N'hésitez pas à adresser vos questions ou vos idées d'amélioration de l'aéroport de Saint John aux membres du conseil d'administration. Cet aéroport est le vôtre, et nous vous invitons à continuer de l'utiliser.



Norman McFarlane
Président du conseil d'administration



Membres du conseil d'administration et de l'équipe de gestion

De gauche à droite : Larry Hachey, Brian Wiggins, Nell Halse, Charles Hickey, Norm McFarlane, Mark Bettle, Cindy Thorn, Kevin Scott, Greg Hierlihy, Derrick Stanford, John Wheatley, Andrew Green, Shilo Boucher, Paulette Hicks, Susan Layton.

Absents au moment de la photo : Karen Chantler, Jacques Fournier, Andrew MacGillivray

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration en décembre 2017

Président du conseil d'administration : Norm McFarlane Nommé par Transport Canada	Andrew MacGillivray Nommé par Saint John Airport Inc.	Shilo Boucher, YMCA of Greater Saint John Nommé par la Commission des services régionaux de Fundy
Vice-président : Larry Hachey, Canlease Inc. Nommé par Saint John Airport Inc.	Kevin Scott, Irving Oil Limited Nommé par la Ville de Saint John	Andrew Green, Green Webber Company Nommé par le ministère des Transports et de l'Infrastructure
Trésorier : Mark Bettle, JD Irving Limited Nommé par The Saint John Region Chamber	John Wheatley Nommé par Enterprise Saint John	Karen Chantler, Architecture Association of New Brunswick Nommé par Regional Service Commission 8
Secrétaire : Susan Layton, Emera Inc. Nommé par Saint John Airport Inc.	Charles Hickey Nommé par Saint John and District Labour Council	
Nell Halse, Cooke Aquaculture Nommé par Saint John Airport Inc.	Paulette Hicks, Delta Brunswick Hotel Nommé par la Ville de Saint John	

COMITÉS RELEVANT DU CONSEIL

Comité des finances, de la vérification et de l'investissement, sous la présidence de Mark Bettle

Un comité de quatre administrateurs et la haute direction se réunissent régulièrement pour examiner les activités opérationnelles, financières et générales, le plan d'affaires annuel, le plan d'immobilisations et le budget financier et pour formuler des recommandations à l'intention du conseil.

Les vérificateurs de la société passent en revue l'audit annuel des états financiers, avant que le conseil en soit saisi pour approbation. Le comité des finances, de la vérification et de l'investissement recommande au conseil des options d'investissement et, s'il y a lieu, des possibilités en ce qui a trait à la nomination des vérificateurs.

Comité de la gouvernance, sous la présidence de Susan Layton

Un comité de quatre administrateurs et la haute direction se réunissent pour examiner les politiques du conseil d'administration, les statuts de la société et les principes de responsabilité envers le public des administrations aéroportuaires canadiennes, de façon à assurer la conformité de la société aux lois, règlements, politiques et procédures actuellement en vigueur ainsi que leur pertinence. Ce comité évalue aussi les possibilités de formation du conseil, le mandat du comité, la composition du conseil et les lacunes éventuelles en ce qui a trait à la diversité et aux compétences collectives de ses membres.

Comité des installations et des services aériens, sous la présidence d'Andrew MacGillivray

Un comité de quatre administrateurs et la haute direction se réunissent au besoin pour définir les priorités en matière de services aériens et élaborer des stratégies destinées à attirer des compagnies aériennes. Les membres du comité s'efforcent également d'obtenir l'appui de la communauté pour les activités visant à attirer des compagnies aériennes. De plus, ils sollicitent des avis d'experts afin de présenter des services aériens à d'éventuels partenaires pour étendre les options de l'aéroport à cet égard.

Le comité conçoit également à l'intention du conseil d'administration des recommandations sur les améliorations et le développement ainsi que des stratégies relatives aux occasions d'expansion commerciale. Il donne son avis sur les questions touchant la croissance et la viabilité à long terme, la diversification des revenus et les options d'aménagement du terrain.

Comité exécutif, sous la présidence de Norman McFarlane

Un comité constitué de six administrateurs se réunit entre les réunions ordinaires du conseil d'administration pour traiter de questions portant sur la conduite des affaires et des activités de la société, de la manière jugée la plus favorable à ses intérêts.

Comité des ressources humaines : Kevin Scott, président

Un comité constitué de trois administrateurs et de la haute direction se réunit régulièrement pour examiner la politique salariale annuelle du chef de la direction et de l'équipe de gestion (personnel non syndiqué), les mandats relatifs à la négociation des conventions collectives avec les unités de négociation accréditées, le régime d'avantages sociaux des employés, les taux du renouvellement et des taux du régime d'avantages sociaux pour les gestionnaires ainsi que les plans de recrutement et de modification des niveaux de dotation du personnel, et soumettre ses recommandations au conseil.

Le Comité des ressources humaines donne aussi un aperçu général des politiques et processus visant à assurer la conformité de l'aéroport aux lois relatives à l'hygiène et la sécurité au travail et à l'environnement. Il est aussi chargé d'examiner les rapports et les recommandations du Comité d'administration des pensions afin de formuler des recommandations au conseil concernant la conception du régime de pension et d'autres questions liées aux pensions, qui relèvent du conseil.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

L'aéroport de Saint John s'engage à l'excellence en matière de sûreté, de sécurité et de gestion environnementale. Nous avons pour objectif premier de construire, d'exploiter et d'assurer la gestion courante d'un aéroport sûr, sécuritaire et écologiquement durable pour l'ensemble des employés, des intervenants et des clients.

Nous disposons de politiques en matière de sûreté, de sécurité et d'environnement pour rappeler à chaque employé de l'autorité aéroportuaire que chacun de nous est responsable de signaler les dangers et de chercher des moyens d'améliorer nos programmes et nos méthodes.

L'équipe de gestion est responsable de :

- respecter toutes les lois et règlements s'appliquant à la sûreté, à la sécurité et à l'environnement;
- former et sensibiliser le personnel à l'excellence en matière de sûreté, de sécurité et d'environnement et mettre à leur disposition les ressources nécessaires;
- fixer des objectifs mesurables précis en matière de sûreté, de sécurité et de rendement environnemental et soumettre régulièrement des rapports portant sur ces résultats;
- promouvoir une culture où les employés et les intervenants peuvent :
 - signaler volontairement chaque geste, lacune ou faiblesse, danger, incident et événement qui menace la sûreté, la sécurité ou l'environnement;
 - collaborer activement à la détermination, à la recherche, à la production de rapports, à l'analyse et à la rectification des dangers afin de prévenir ou d'atténuer leur répétition et de maintenir un milieu aéroportuaire sûr, sécuritaire et durable sur le plan de l'environnement.

Gestion de la faune

Nous devons veiller à la sécurité des opérations aériennes sans négliger de protéger la faune. Les équipes de protection de la faune patrouillent l'aérodrome tout au long de l'année et utilisent des méthodes létales ou non (pyrotechnie, sirènes et trappage) pour effrayer et disperser les animaux nuisibles.

En 2017, l'équipe de protection de la faune a commencé à utiliser de nouveaux outils proactifs, comme un système de dissuasion des oiseaux, et a intégré des systèmes caméra-moniteur pour permettre d'observer la faune dans les zones boisées. Ces méthodes ont amélioré l'efficacité de la gestion de la faune et ont entraîné une diminution de 50 % des collisions avec un oiseau par rapport à 2016.

Eau

L'aéroport de Saint John surveille sans cesse la qualité de l'eau potable, des eaux usées et des eaux de pluie à l'aéroport au moyen d'une prise d'échantillons par du personnel spécialisé, et d'analyses effectuées par un laboratoire extérieur accrédité. Plus de 200 analyses sont effectuées annuellement sur des échantillons d'eau recueillis dans diverses installations de l'aéroport.

Notre plan de gestion du glycol prévoit des objectifs précis afin de réduire les impacts sur la qualité de l'eau. Cela comprend un objectif de zéro échantillon d'eau contenant une concentration de glycol supérieure au niveau de 100 mg/L prescrit par les lignes directrices canadiennes sur le glycol. En 2017, nous avons testé la teneur en glycol de 35 échantillons d'eau de pluie recueillis à l'aéroport et nous avons atteint notre objectif, car la concentration de glycol dans tous les échantillons testés était inférieure à 5mg/L.

Formation

Nous avons consacré 2594 heures à la formation du personnel de l'autorité aéroportuaire en 2017, soit environ 104 heures de formation par personne. Tous les employés à temps plein et saisonniers sont inclus dans ce nombre, pour un total de 25 ETP au 31 décembre 2017.

Santé et sécurité

Notre Comité mixte de santé et sécurité au travail est constitué d'un nombre égal de représentants de la direction et d'employés de l'unité de négociation. Le comité examine annuellement les politiques, les programmes et les pratiques de travail sécuritaires et s'assure que la totalité des règlements, normes, lignes directrices et pratiques exemplaires sont intégrés.

En 2017, aucune conclusion défavorable n'est ressortie d'une visite de représentants d'Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Blessures entraînant un arrêt de travail

Nous mesurons le rendement en matière de santé et sécurité en faisant le suivi des blessures et des jours d'absences d'un employé. En 2017, nous avons consigné une blessure ayant entraîné 10 journées d'absence, comparativement à deux blessures en 2016.

Semaine nationale de la sécurité aérienne

L'aéroport de Saint John a participé avec fierté à la Semaine nationale de la sécurité des aéroports (SNSA) du 2 au 6 octobre 2017. La SNSA est une initiative des aéroports à laquelle participent 29 aéroports du Canada.

La SNSA comprenait un éventail d'activités en vue de promouvoir des pratiques de travail saines et sécuritaires chez les employés d'aéroports. L'aéroport de Saint John a organisé les activités suivantes :

Quiz sur l'aviation – Nous avons demandé à des passagers de participer à un quiz sur l'aviation et nous leur remettons des prix pour les bonnes réponses aux questions.

Activités à obstacles – Nos opérateurs de machines lourdes ont pu démontrer leurs compétences en matière de conduite sécuritaire dans des parcours à obstacles.

Ramassage de débris provenant de corps étrangers

– Plusieurs employés ont ramassé les débris sur l'aire de trafic. Cette activité a été suivie d'un BBQ.

Procédures d'intervention d'urgence – Exercices sur table et exercices réels

Chaque année, nous menons des exercices à petite et moyenne échelle pour évaluer et discuter des interventions en cas d'urgence que nous envisageons. En 2017, nous avons organisé un exercice sur table de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs (SSLIA) avec nos organismes partenaires et d'intervention. L'exercice a fourni une formation utile et permis à l'aéroport et à nos partenaires de cibler les aspects à améliorer.

Procédures d'intervention d'urgence – Cours sur le Système de commandement des interventions

Pour veiller à ce que YSJ et ses partenaires mettent en pratique les mêmes principes d'intervention d'urgence lors d'incidents graves, nous avons collaboré avec Emergency Solutions International afin d'offrir le cours personnalisé d'Initiation au système de commandement des interventions (SCI 100) à l'aéroport en 2017. Les équipes de maintenance, d'intervention d'urgence, d'administration et de gestion ont complété la première étape, le cours SCI 100, et suivront les cours ICS 200 et ICS 300 en 2018. Le chef de la direction a suivi la version SCI 401 réservée aux dirigeants.

Respect en milieu de travail

L'aéroport de Saint John s'engage à fournir un milieu de travail où tous les employés sont traités avec dignité et respect. Cela comprend le droit de chaque employé de travailler dans un climat qui préconise le respect et la considération et qui ne laisse aucune place au harcèlement, à l'intimidation ou à la discrimination.

En 2017, l'aéroport a organisé une séance de sensibilisation à un milieu de travail respectueux; des représentants de tous les services y ont participé.



RÉPERCUSSIONS DE NOTRE ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Fier commanditaire de notre communauté

En 2017, nous avons eu le plaisir de parrainer plusieurs grands organismes, événements et activités communautaires, y compris:

- Prix Musique de la côte Est
- Port Saint John
- P.R.O. Kids
- le théâtre Impérial
- Repêchage de la ligue de hockey junior majeur de Québec
- Jeunes entreprises du Nouveau-Brunswick
- Saint John Theatre Company
- les SeaDogs de Saint John
- Saint John Riptide

Septième course annuelle sur piste et Journée communautaire

L'été dernier, l'aéroport de Saint John et Fundy Sports & Tourism ont organisé conjointement la Septième course annuelle de l'aéroport de Saint John. Malgré le vent et la pluie, 125 personnes ont traversé le fil d'arrivée du 5 km et 45 celui du 10 km ainsi que 30 enfants endurants et ont réussi à amasser 2000 \$ pour le volet caritatif du Groupe Brighton.

En plus de la course sur piste, nous avons organisé une journée communautaire familiale gratuite comprenant spectacle, BBQ, glissoires gonflables, soccer-bulle, défilé de mode de tenues sportives. C'était une belle occasion pour les gens d'échanger avec nos partenaires communautaires. Au plaisir de vous voir l'année prochaine à ce populaire événement



FAITS SAILLANTS DE 2017

YSJ accueille Porter Airlines

En 2017 l'aéroport de Saint John a accueilli Porter Airlines. En septembre nous avons souligné le vol inaugural de Porter en soulignant l'événement avec des jets d'eau. Porter Airlines offre maintenant un vol direct sans escale de Saint John à Ottawa avant de poursuivre sa route jusqu'à l'aéroport Billy Bishop dans l'île de Toronto.



Grande ouverture du Marché-boutique hors taxe de l'aéroport de Saint John

Au mois de mars, nous avons célébré l'ouverture au public du Marché-boutique hors taxe, qui a fait de nous le deuxième aéroport de la province à offrir un service hors taxe et le premier à offrir un espace distinct réservé à la vente au détail. Le marché procure une expérience de magasinage divertissante et novatrice (après le contrôle de la sécurité) qui permet à nos passagers de faire des achats exempts de taxe sur des produits de marques populaires, offre un service de change de devises canadiennes et américaines, des souvenirs locaux comme les produits East Coast Lifestyle, des aliments et boissons, des magazines et des produits de première nécessité pour les voyageurs.



Rénovations à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport

L'automne dernier, des rénovations majeures ont été faites à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport. À l'intérieur nous avons remplacé nos trois entrées (départs, arrivées et entrée principale). De plus, nous avons rénové la salle des départs et les toilettes, des travaux qui s'imposaient. À l'extérieur, dans le stationnement de courte durée, nous avons ajouté des trottoirs, de l'asphaltage et de l'éclairage, en plus d'améliorer le courant de circulation et de remplacer toutes les bordures en béton et les bornes de paiement.



Services novateurs – STATIONNEMENT HOTSPOT

En janvier, YSJ est devenu le premier aéroport à offrir le service HotSpot dans l'aire de stationnement de courte durée. L'appli mobile HotSpot permet aux visiteurs de l'aéroport d'obtenir un remboursement s'ils n'utilisent pas toute la durée de stationnement prévue ou d'ajouter du temps supplémentaire sans être obligés de se rendre à l'extérieur.



Services novateurs – BORNE DE RECHARGE FLO POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En décembre, l'aéroport de Saint John est devenu le premier aéroport du Nouveau-Brunswick à offrir une borne de recharge pour véhicules électriques; le service est fourni par FLO, le réseau de bornes de recharge le plus fiable du Canada.

En 2018, tous les conducteurs de véhicules électriques auront droit au stationnement gratuit dans l'aire de courte durée de l'aéroport de Saint John, une gracieuseté de Saint John Energy.



Année record pour le trafic passagers

Nous avons battu notre record en 2017 avec 263 904 passagers qui ont choisi YSJ pour prendre l'avion – une augmentation de 5,2 % par rapport à l'année dernière et au record de 252 000 passagers, enregistré en 2015.

L'aéroport de Saint John fait désormais partie de ceux qui connaissent la plus forte croissance au Nouveau Brunswick et dans les provinces de l'Atlantique.



L'ART À L'AÉROPORT

Nous avons une fois de plus eu le plaisir de souligner le travail de nos artistes locaux grâce à notre série « L'art à l'aéroport » en 2017. Les œuvres d'artistes locaux réputés sont exposées pour rendre l'atmosphère encore plus accueillante pour nos passagers. Exposées au rez de chaussée de l'aérogare, les œuvres comprennent des tableaux, des vitrines de bijoux, de la céramique et des techniques mixtes ainsi qu'un mur d'accueil de photographies locales. On effectue régulièrement une rotation des œuvres exposées pour permettre aux passagers et aux visiteurs d'en découvrir de nouvelles. Depuis ses débuts, l'aéroport a exposé les œuvres de plus de 60 artistes.

Artistes exposants en 2017 :

Gary Kingsley	Tia Saley
Joanna Pottle	Patricia Goodine
Jill Higgins	Fabiola Martinez Rodriguez
Alyson Brown	Ed Coleman
Amy Tonning	Dan Xu
Amer Alasali	Rob Roy
Siyi Xin	Brian Comeau
Sophia Bella	
Eason Xin	

PLAN D'AFFAIRES VS DONNÉES RÉELLES 2017 (en milliers \$)

	Plan	Réel	positif (négatif)	
Revenu (note 1)	5 960	6 497	537	La croissance du trafic passagers des derniers six mois est nettement supérieure et inclut le début du nouveau service Porter Airlines en septembre.
Dépenses (note 2)	4 662	5 050	(388)	Les salaires ont augmenté dès que des postes étaient pourvus et les dépenses marketing ont augmenté pour stimuler le trafic passagers et les revenus.
Dépenses d'immobilisations	4 802	1 772	3 030	Reports à 2018 : construction du système de traitement des eaux usées et achats pour la flotte.

PRÉVISIONS DU PLAN D'AFFAIRES 2018-2022 (en milliers \$)

	2018	2019	2020	2021	2022
Revenu (note 3)	7 168	7 273	7 381	7 517	7 710
Dépenses (note 2)	5 737	5 875	6 043	5 763	5 842
Dépenses en immobilisations (note 4)	13 720	16 709	2 587	1 218	654

1. Les revenus comprennent les frais d'améliorations aéro portuaires et les revenus d'exploitation.
2. Les dépenses comprennent l'intérêt, mais excluent les éléments sans effet sur la trésorerie au titre de l'amortissement des immobilisations et de la subvention différée.
3. D'après une prévision d'augmentation annuelle des passagers de 18,5 % pour 2018 et de 2,0 % de 2019 à 2022.
4. Les prévisions de dépenses d'immobilisations comprennent la restauration des pistes, l'équipement de la flotte, la remise en état de la station de traitement de l'eau et des eaux usées, le remplacement des bordures et des trottoirs.

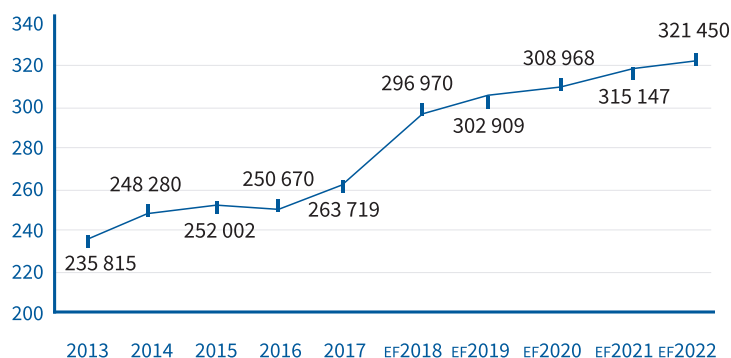
Il faudra un financement gouvernemental pour achever les grands projets d'infrastructure au cours des cinq prochaines années, tels que l'amélioration et le resurfacement des pistes. Nous cherchons à établir un partenariat efficace avec tous les ordres de gouvernement pour obtenir le financement nécessaire.

PLAN D'AFFAIRES VS DONNÉES RÉELLES 2017 (en milliers \$)

Routes et terrains	906 \$
Améliorations du bâtiment de l'aérogare	617 \$
Véhicules	115 \$
Conception préliminaire du réseau d'eau résiduaire	77 \$
Autres biens immobilisés de moins de 10 000 \$	57 \$
	<u>1 772 \$</u>

En 2017, tous les contrats dépassant 103 000 \$ (75 000 \$ en dollars 1999 rajustés depuis d'après l'Indice des prix à la consommation) ont été adjudgés selon un processus d'appels d'offres.

CROISSANCE PRÉVUE DU NOMBRE DE PASSAGERS SUR CINQ ANS



La croissance de la circulation aérienne est une fonction de stimulation de la population, de la croissance économique, du tourisme et du service aérien.

EXAMEN FINANCIER

Saint John Airport Inc. est constituée en corporation sans capital-actions le 19 février 1997 en vertu de la partie I de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick. Le 1er juin 1999, une entente avec le gouvernement du Canada lui confère le contrôle de la gestion, des opérations et du développement de l'aéroport de Saint John. Aux termes de la Loi relative aux cessions d'aéroports, Saint John Airport Inc. n'a pas à payer d'impôt. Elle conserve tous ses gains qui sont réinvestis dans l'exploitation et le développement.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de Saint John Airport Inc.

Nous avons effectué un audit des états financiers ci-joints de Saint John Airport Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, ainsi que les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de l'équipe de gestion à l'égard des états financiers

L'équipe de gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers selon les normes comptables du Canada applicables aux organismes sans but lucratif, et du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de la fraude ou de l'erreur.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur des états financiers en nous fondant sur nos audits. Pour effectuer cet audit, nous avons suivi les normes généralement reconnues au Canada. Conformément à ces normes, nous devons nous conformer aux règles de déontologie, et planifier et exécuter l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit consiste à appliquer des procédures dans le but de recueillir des éléments probants sur les montants et les renseignements déclarés dans les états financiers. Le choix des procédures relève des vérificateurs, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives pouvant résulter aussi bien de la fraude que de l'erreur.

Pour évaluer ces risques, les vérificateurs tiennent compte du contrôle interne qu'exerce l'entité sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, de façon à concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion quant à l'efficacité du contrôle interne.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables établies par l'équipe de gestion et à évaluer la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Saint John Airport Inc. au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Teed Saunders Doyle

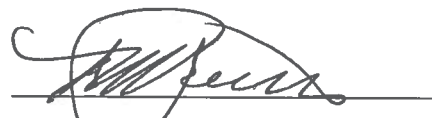
COMPTABLES AGRÉÉS

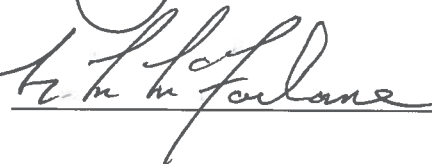
Saint John, Nouveau-Brunswick

Le 21 février 2018

SAINT JOHN AIRPORT INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF	2017		2016	
À COURT TERME				
Encaisse	1,437 016	\$	1 851 750	\$
Débiteurs	575 086		542 015	
Stock de pièces	114 047		97 571	
Charges payées d'avance	629 687		81 436	
	<u>2 755 836</u>		<u>2 572 772</u>	
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES (note 6)	1 322 000		1 134 000	
INVESTISSEMENTS AFFECTÉS AU REMPLACEMENT DES IMMOBILISATIONS	5 394 658		5 318 346	
IMMOBILISATIONS (note 4)	6 587 931		5 755 860	
	<u>16 060 425</u>		<u>14 780 978</u>	
PASSIF				
À COURT TERME				
Créditeurs et charges à payer	1 103 162		613 838	
Taxe de vente harmonisée payable	12 174		9 317	
	<u>1 115 336</u>		<u>623 155</u>	
PROVISION POUR ALLOCATION DE RETRAITE (note 6)	73 398		69 077	
SUBVENTION REPORTÉE POUR L'AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS DE L'AÉROPORT (Note 5)	917 347		1 184 141	
ACTIF NET				
Non affecté	2 889 102		3 014 540	
Investi en immobilisations (note 10)	5 670 584		4 571 719	
Interne non affecté - Fonds de réserve pour remplacement	5 394 658		5 318 346	
	<u>13 954 344</u>		<u>12 904 605</u>	
	16 060 425	\$	14 780 978	\$
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 7)				
APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				


 _____ administrateur


 _____ administrateur

SAINT JOHN AIRPORT INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Non affecté	Investi en immobilisations	Sous-total	Fonds de réserve pour remplacement	Total 2017	Total 2016
SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE	3 014 540 \$	4 571 719 \$	7 586 259 \$	5 318 346 \$	12 904 605 \$	11 710 105 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	1 578 409	(672 982)	905 427	76 312	981 739	1 432 500
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS AUTRES ÉLÉMENTS ITEMS DE RÉÉVALUATION (Note 6)	68 000	-	68 000	-	68 000	(238 000)
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	(1 771 847)	1 771 847	-	-	-	-
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	2 889 102 \$	5 670 584 \$	8 559 686 \$	5 394 658 \$	13 954 344 \$	12 904 605 \$

SAINT JOHN AIRPORT INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
REVENUS (note 9)		
Redevances d'atterrissage et d'aérogare	1 652 529 \$	1 745 857 \$
Stationnement des véhicules	812 287	783 335
Concessions	558 462	533 718
Location de terrains et de bureaux	239 524	214 796
Services aéroportuaires	133 824	95 262
Gain sur cession d'immobilisations	-	6 600
Autres	7 441	7 317
Revenus d'intérêts	12 183	2 381
	3 416 250	3 389 266
Redevances d'améliorations aéroportuaires (passagers) (note 8)	3 041 696	2 928 828
	6 457 946	6 318 094
DÉPENSES		
Salaires, honoraires et prestations	2 495 234	2 088 042
Matériaux, fournitures et services	1 280 767	1 305 489
Dépenses générales et administratives (note 7)	1 223 536	1 048 335
Dépenses d'amortissement nettes (note 11)	672 982	655 932
	5 672 519	5 097 798
REVENUS D'EXPLOITATION - EXCÉDENT SUR LES DÉPENSES	785 427	1 220 296
REVENUS TIRÉS DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES (note 6)	120 000	144 000
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	905 427	1 364 296
ALLOUÉ À :		
Non affecté	1 578 409	2 013 628
Investi en immobilisations	(672 982)	(649 332)
	905 427 \$	1 364 296 \$

SAINT JOHN AIRPORT INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2017

PROVENANCE DE L'ENCAISSE (UTILISATION)	2017		2016	
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses	905 427	\$	1 364 296	\$
Éléments hors caisse				
Amortissement des immobilisations	939 776		1 053 460	
Amortissement de la subvention reportée	(266 794)		(397 528)	
Gain sur cession d'immobilisations	-		(6 600)	
Revenus tirés du régime de retraite à prestations déterminées	(120 000)		(144 000)	
Augmentation de la provision pour allocation de retraite	4 321		1 481	
	<u>1 462 730</u>		<u>1 871 109</u>	
Variation du fonds de roulement hors caisse				
Débiteurs	(33 071)		(152 632)	
Stock de pièces	(16 476)		3 962	
Charges payées d'avance	(548 251)		(774)	
Créditeurs et charges à payer	489 324		(22 956)	
Taxe de vente harmonisée payable	2 857		(75 809)	
	<u>1 357 113</u>		<u>1 622 900</u>	
Activités d'investissement				
Achat d'immobilisations	(1 771 847)		(634 580)	
Produit de la cession d'immobilisations	-		26 600	
	<u>(1 771 847)</u>		<u>(607 980)</u>	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(414 734)		1 014 920	
ENCAISSE EN DÉBUT D'EXERCICE	1 851 750		836 830	
ENCAISSE EN FIN D'EXERCICE	1 437 016	\$	1 851 750	\$
AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ENCAISSE	88 495	\$	70 585	\$
Intérêts reçus				

SAINT JOHN AIRPORT INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

1. CONSTITUTION ET ACTIVITÉS

Saint John Airport Inc. (la Société) a été constituée en société le 19 février 1997 en tant qu'entité sans capital action et sans but lucratif, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick.

Le 1^{er} juin 1999, la Société signe une entente avec le gouvernement du Canada, selon laquelle le contrôle de la gestion, des opérations et du développement de l'aéroport de Saint John est transféré à la Société. À compter de cette date, la Société signe une entente de location (bail foncier) avec le gouvernement du Canada, lequel stipule que la Société loue les installations de l'aéroport pour une période initiale de 60 ans. À

cela s'ajoute la possibilité d'un renouvellement de 20 ans, aux termes duquel, à moins d'une autre prolongation, la Société remettra le contrôle de l'aéroport de Saint John au gouvernement du Canada. La réglementation des normes de sécurité continue à dépendre du gouvernement du Canada, tandis que la Société assume la responsabilité de la gestion sécuritaire de l'aéroport.

Le revenu de l'exploitation de l'aéroport de Saint John se trouve exonéré de tout impôt fédéral et provincial. La Société doit cependant payer la taxe de vente harmonisée et les taxes foncières.

SAINT JOHN AIRPORT INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

2. RÉSUMÉ DES POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

Méthode de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables du Canada applicables aux organismes sans but lucratif.

Espèces et quasi-espèces

La Société considère l'encaisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires comme des espèces et des quasi-espèces. Le solde de trésorerie à la fin de l'exercice est constitué de fonds détenus dans des comptes bancaires.

Bail du gouvernement du Canada

Le bail foncier est comptabilisé comme contrat de location-exploitation.

Politique sur les instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Dans les périodes ultérieures, les actifs financiers négociés sur des marchés actifs sont enregistrés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inscrits dans l'excédent des revenus sur les dépenses. Tous les autres instruments financiers sont pris en compte au coût amorti et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de déclaration. Les frais de transaction sur l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges au moment où ils sont engagés.

Stock de pièces

On évalue les pièces s'évalue au moindre du prix coûtant ou de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon l'ordre d'acquisition.

Immobilisations

On évalue les immobilisations corporelles à leur coût initial, moins l'amortissement accumulé. Dès qu'une immobilisation entre en service, on calcule son amortissement linéaire au taux annuel suivant :

Améliorations locatives		
Immeubles	5,0	20,0 %
Piste, routes, et terrains	5,0	30,0 %
Véhicules	5,5	25,0 %
Machinerie et outillage	6,7	30,0 %
Systèmes et logiciels	20,0	33,3 %
Mobilier et accessoires		10,0 %

La Société examine régulièrement ses immobilisations pour en éliminer les articles périmés.

Investissements affectés au remplacement des immobilisations et fonds de réserve pour remplacement

Le conseil d'administration a établi un fonds de réserve pour le remplacement des immobilisations. C'est le conseil qui approuve les virements à partir et en direction de ce fonds. Les revenus générés par le fonds sont inscrits comme une augmentation directe de la valeur nette du fonds de réserve pour remplacement.

Le fonds de réserve pour remplacement se compose de certificats de placement garanti, de fonds communs de placement et de liquidités, et il est comptabilisé à sa valeur initiale plus les intérêts, ce qui se rapproche de sa valeur marchande. Au 31 décembre 2017, la valeur marchande du fonds était de 5 394 658 \$ (5 318 346 \$ en 2016).

Avantages sociaux futurs des employés – Régime de retraite à prestations déterminées

La Société présente les avantages sociaux futurs de ses employés en fonction de l'évaluation de la capitalisation selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Les réévaluations et autres éléments comprennent les gains ou (pertes) par rapport au passif du régime de retraite et à l'actif du régime de retraite et la variation de l'incidence de la provision pour moins-value. Ces éléments sont comptabilisés directement dans l'actif net.

Subvention différée pour l'amélioration des immobilisations de l'aéroport

En vertu des modalités prévues au bail foncier, la Société a obtenu du gouvernement du Canada une subvention en capital de 6,3 millions de dollars durant la période terminée le 31 décembre 1999. Ces sommes et tous les intérêts courus ont été consacrés à la sécurité aéroportuaire et à des projets d'immobilisations visant l'infrastructure de sécurité. La subvention différée sera amortie dans les excédents des revenus sur les dépenses selon la même méthode que les immobilisations acquises avec les fonds.

Comptabilisation des produits

Les redevances d'atterrissage et d'aérogare et les frais de stationnement ne s'appliquent qu'aux périodes durant lesquelles l'aéroport fonctionne. Les revenus de concession sont enregistrés selon une comptabilité d'exercice et calculés à partir de pourcentages convenus des ventes déclarées par les concessionnaires, moyennant une garantie minimale précise de location. Les revenus de location sont comptabilisés sur la durée des différents baux. Le calcul des frais de supplément de service perçus auprès des passagers se base sur le nombre de passagers qui montent à bord des avions.

Incertitude d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. À cette fin, l'équipe de gestion doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits, sur la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses déclarés pour la même période. Ces estimations sont revues périodiquement et, lorsque des modifications doivent y être apportées, elles sont inscrites dans les revenus pour la période où elles deviennent connues.

Voici des exemples d'estimations importantes contenues dans les états financiers :

- provision pour créances douteuses;
- provision pour obsolescence des stocks;
- durée de vie utile estimative des biens;
- possibilité de recouvrement des immobilisations corporelles;
- certaines hypothèses actuarielles et économiques servant à évaluer les coûts des prestations déterminées du régime de retraite, le passif au titre des pensions de retraite et l'actif au titre du régime.

SAINT JOHN AIRPORT INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société, qui est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers, dispose d'un cadre global pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse qui suit présente l'information sur l'exposition au risque de la Société et la concentration des risques au 31 décembre 2017.

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque financier sur les débiteurs de sa clientèle. La Société étudie le dossier de crédit de tous ses nouveaux clients avant de leur consentir un crédit et vérifie régulièrement leur rendement sur le plan du crédit. Au 31 décembre 2017, les débiteurs sont surtout constitués de redevances des services aéronautiques et de redevances de supplément de service perçues dans le cours normal des activités. Une part importante des débiteurs sont à recevoir d'un client et de ses filiales.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la valeur d'un instruLe risque de taux de change désigne le risque que font peser les fluctuations du taux de change et la volatilité des taux sur les revenus. La Société n'est

pas exposée à ce type de risque parce qu'elle ne détient pas de devises étrangères.

Risque de taux de change

Le risque de taux de change désigne le risque que font peser les fluctuations du taux de change et la volatilité des taux sur les revenus. La Société n'est pas exposée à ce type de risque parce qu'elle ne détient pas de devises étrangères.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque auquel s'expose une entité qui a des difficultés à honorer ses obligations à l'égard de passifs financiers. La Société est exposée à ce risque surtout en raison des fonds qu'elle reçoit de ses clients, des cotisations au régime de retraite, des comptes créditeurs et d'autres obligations.

SAINT JOHN AIRPORT INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

4. IMMOBILISATIONS

	2017			2016	
	Coût	Amortissement Accumulé	Net	Net	
Améliorations locatives					
Immeubles	7 029 136	4 600 512	2 428 624	2 007 915	\$
Pistes, routes et terrains	8 778 318	5 636 800	3 141 518	2 691 097	\$
Véhicules	2 894 004	2 367 661	526 343	540 650	\$
Machinerie et outillage	1 314 461	895 703	418 758	433 958	\$
Systèmes et logiciels	163 936	133 201	30 735	33 371	\$
Mobilier et accessoires	96 011	54 058	41 953	48 869	\$
	<u>20 275 866</u>	<u>13 687 935</u>	<u>6 587 931</u>	<u>5 755 860</u>	<u>\$</u>

5. SUBVENTION REPORTÉE POUR L'AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS AÉROPORTUAIRES

	2017		2016	
Solde en début d'exercice	1 184 141	\$	1 581 669	\$
Amortissement en cours d'exercice	(266 794)		(397 528)	
Solde en fin d'exercice	<u>917 347</u>	\$	<u>1 184 141</u>	\$

6. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS

	2017		2016	
Actif au titre des prestations constituées du régime de retraite à prestations déterminées	1 322 000	\$	1 134 000	\$
Provision pour l'allocation de retraite	<u>73 398</u>	\$	<u>69 077</u>	\$

SAINT JOHN AIRPORT INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

6. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS (suite)

Régime de retraite à prestations déterminées

Le 1^{er} juin 1999, la Société a adhéré au régime de retraite des administrations aéroportuaires canadiennes et des administrations portuaires canadiennes, qui regroupe plusieurs employeurs. Il couvre les employés de la Société qui, avant cette date, relevaient de la fonction publique fédérale et accumulaient des prestations de retraite en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique. Le gouvernement fédéral demeure responsable de toutes les prestations de retraite accumulées par ces employés jusqu'au 1er juin 1999.

L'actif du régime se compose surtout de fonds d'actions canadiennes et étrangères et de titres à revenu fixe. La juste valeur de l'actif du régime est fondée sur la valeur marchande des fonds dans lesquels il est investi. Les obligations liées aux prestations de retraite sont calculées d'après la meilleure estimation établie par les gestionnaires de la progression salariale à long terme et sont actualisées en fonction de leur meilleure estimation des taux d'intérêt à long terme. Voici les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour mesurer l'obligation de la Société au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime :

	2017	2016
Taux d'indexation salariale	2,50 %	2,50 %
Taux d'indexation du MGAP	2,50 %	2,50 %
Taux d'indexation	2,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation	4,50 %	4,75 %

Les écarts entre ces estimations et les résultats réels, qui peuvent être importants, sont portés directement en augmentation ou en diminution de l'actif net.

La Société s'expose au risque de perte actuarielle liée aux hypothèses susmentionnées. Le risque de perte maximum est égal à la différence entre la juste valeur de l'obligation liée aux prestations de retraite et le montant de l'obligation liée aux prestations constituées figurant dans les états financiers. Si les résultats réels diffèrent des hypothèses, les cotisations futures seront rajustées pour compenser les écarts. On gère le risque en plaçant en fiducie les actifs du régime de retraite et au moyen de la politique de placement du régime qui définit les investissements permis.

Les rapports actuariels établis se fondent sur les projections relatives aux niveaux de rémunération des employés au moment de la retraite et sur les estimations des taux d'intérêt à long terme. Ces aspects sont déterminés en fonction des projections stochastiques des diverses catégories d'actifs dans lesquelles l'actif du régime est investi et en accord avec l'administrateur du régime. L'évaluation actuarielle la plus récente date du 1er janvier 2017. Pour l'établir, on a eu recours à la méthode des unités de crédit projetées pour calculer la cotisation minimale requise de l'employeur en vertu de la Loi sur les normes de prestations de pension et la cotisation maximale déductible en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Compte tenu de la recommandation des actuaires du régime, les cotisations annuelles de l'employeur s'établissent à 23,4 % (21,6 % en 2016) de la masse salariale, plus une cotisation mensuelle spéciale de 7 203 \$ (7 760 \$ en 2016). Les exigences relatives aux cotisations demeureront en vigueur jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle qui est prévue au 1er janvier 2018.

Renseignements sur le volet prestations déterminées du régime au 31 décembre :

	2017	2016
Juste valeur marchande des actifs du régime	4 949 000 \$	4 669 000 \$
Passif au titre des prestations constituées	<u>3 627 000</u>	<u>3 535 000</u>
Actif au titre des prestations constituées	<u>1 322 000 \$</u>	<u>1 134 000 \$</u>

	2017	2016
Actif au titre des prestations constituées – Début d'exercice	1 134 000 \$	1 228 000 \$
Recouvrement net (charge nette) au titre du régime de retraite pour l'exercice	2 000	(14 000)
Cotisations de l'employeur	118 000	158 000
Autres éléments de réévaluation	<u>68 000</u>	<u>(238 000)</u>
Actif au titre des prestations constituées – Fin d'exercice	<u>1 322 000 \$</u>	<u>1 134 000 \$</u>

Cotisations des employés	6 000 \$	7 000 \$
Prestations de retraite et de cessation d'emploi	173 000 \$	170 000 \$

La valeur actuarielle actualisée des prestations constituées pour l'exercice 2017 se base sur une extrapolation des actuaires. Ceux-ci estiment que les états financiers ne devraient pas être très différents de l'extrapolation si une évaluation formelle était exécutée en fin d'exercice.

Régime de retraite à cotisations déterminées

Le régime à cotisations déterminées de la Société couvre les nouveaux employés qui y travaillent depuis le 1er juin 1999. Les employés couverts par le régime doivent verser une cotisation qui équivaut à 6 % de leurs revenus, tandis que la Société cotise à un pourcentage égal. Toutes les cotisations de l'employeur reviennent immédiatement à l'employé. Au cours de l'exercice, la Société a versé 90 714 \$ (71 131 \$ en 2016) au régime.

SAINT JOHN AIRPORT INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

6. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS (suite)**Allocation de retraite**

Conformément aux lignes directrices énoncées dans la convention collective des employés de l'aéroport de Saint John, les employés qui ont dix années ou plus de service ont droit à une allocation de retraite égale à une semaine de salaire par année de service depuis le 1er juillet 1999, jusqu'à concurrence de 30 semaines. Au cours de l'exercice, des allocations de retraite de 8 040 \$ (8 040 \$ en 2016) ont été versées.

7. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Comme l'indique la note 1 des états financiers, la Société a signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada, lequel stipule qu'elle louera l'aéroport pour une période initiale de 60 ans. Le bail peut être renouvelé pour une durée de 20 ans, au terme de laquelle, à moins d'une prolongation, la Société s'engage à remettre le contrôle de l'aéroport de Saint John entre les mains du gouvernement du Canada.

a) Selon les modalités du bail foncier modifié, la Société n'est pas tenue de payer de loyer jusqu'en 2016 pour l'aéroport. Au cours de l'année et au-delà, le loyer sera établi selon la formule suivante : aucun loyer exigé sur la première tranche de 5 000 000 \$ du chiffre d'affaires de l'aéroport; 1 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 5 000 000 \$ mais égale ou inférieure à 10 000 000 \$; 5 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 10 000 000 \$ mais égale ou inférieure à 25 000 000 \$; 8 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 25 000 000 \$ mais égale ou inférieure à 100 000 000 \$; 10 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 100 000 000 \$, mais égale ou inférieure à 250 000 000 \$; 12 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 250 000 000 \$. Au cours de l'exercice, on a calculé un montant de 17 710 \$ au titre du loyer pour 2017 (16 111 \$ pour 2016).

b) Une évaluation environnementale du site de l'aéroport de Saint John a été effectuée en décembre 1998 par le gouvernement du Canada, qui a donné lieu à la réalisation d'une étude de base sur l'environnement. L'évaluation avait pour but de détecter la quantité de matières toxiques dangereuses présentes au mois de décembre 1998, et le rapport portait sur la période allant jusqu'à la date de cession du 1er juin 1999. L'article 37 du bail foncier de l'aéroport encadre les responsabilités relatives aux travaux de remise en état le cas échéant.

La responsabilité à l'égard de toute obligation liée à la présence de matières toxiques dangereuses avant la cession du 1er juin 1999 à la Société incombe au gouvernement du Canada. C'est à la Société d'assumer toutes les obligations environnementales découlant de la présence de matières toxiques ou dangereuses après cette date. Au 31 décembre 2017, il n'y a aucune obligation liée à un problème environnemental.

8. REDEVANCES D'INSTALLATION PASSAGERS

	2017	2016
Redevances d'installation passagers perçues	3 202 320 \$	3 082 985 \$
Taxes de manutention	<u>(160 624)</u>	<u>(154 149)</u>
Redevances d'installation passagers	<u>3 041 696 \$</u>	<u>2 928 836 \$</u>

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une partie importante du chiffre d'affaires de la Société est attribuable à son client Air Canada et à ses filiales. Par conséquent, la Société a donc une dépendance économique à l'égard de ce client.

10. ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

	2017	2016
Investi en immobilisations, début d'exercice	4 571 719 \$	4 613 071 \$
Amortissement des immobilisations	(939 776)	(1 053 460)
Amortissement de la subvention reportée	266 794	397 528
Gain sur cession d'immobilisations	-	6 600
Acquisition d'immobilisations	1 771 847	634 580
Produit de la cession d'immobilisations	<u>-</u>	<u>(26 600)</u>
Investi en immobilisations, fin d'exercice	<u>5 670 584 \$</u>	<u>4 571 719 \$</u>

11. DÉPENSES D'AMORTISSEMENT NETTES

	2017	2016
Amortissement des immobilisations	<u>939,776 \$</u>	<u>1,053,460 \$</u>
Amortissement de la subvention reportée (note 5)	<u>(266,794)</u>	<u>(397,528)</u>
	<u>672,982 \$</u>	<u>655,932 \$</u>

DONNÉES CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération du conseil d'administration

Dirigeants :

Président : Norm MacFarlane	12 900 \$
Vice-président : Larry Hachey	2 550 \$
Secrétaire : Susan Layton	2 550 \$
Trésorier : Mark Bettle	2 600 \$

Directors :

Shilo Boucher (depuis le 6 septembre 2017)	350 \$
Karen Chantler	2 450 \$
Andrew Green (depuis le 6 septembre 2017)	550 \$
Nell Halse	2 400 \$
Charles Hickey	2 500 \$
Paulette Hicks	2 350 \$
Andrew MacGillvray	2 500 \$
Troy Northrup (mandat échu le 30 avril 2017)	1 350 \$
Philip Reeves (mandat échu le 30 juin 2017)	1 650 \$
Kevin Scott	2 700 \$
Rob Scott (mandat échu le 31 juillet 2017)	1 550 \$
John Wheatley (depuis le 1er mai 2017)	700 \$

Rémunération des dirigeants

L'échelle salariale du chef de la direction en 2017 était de 175 000 \$ à 225 000 \$.

La rémunération totale versée à l'équipe de gestion en 2017 se chiffre à 649 400 \$.

Aucun cas de non-conformité aux codes de conduite de la part des membres du conseil d'administration ou des locataires de l'aéroport n'a été signalé.

ANNONCES DE L'ÉQUIPE DE YSJ

Accueil

En 2017, nous avons accueilli avec plaisir des nouveaux membres dans l'équipe de l'aéroport de Saint John :

Greg Hierlihy, directeur, Finances et administration

Jacques Fournier, , directeur, Développement commercial de l'aéroport

Christopher Penney, superviseur, Sécurité et intervention d'urgence

Stephanie McCrory, adjointe administrative au bureau d'affaires

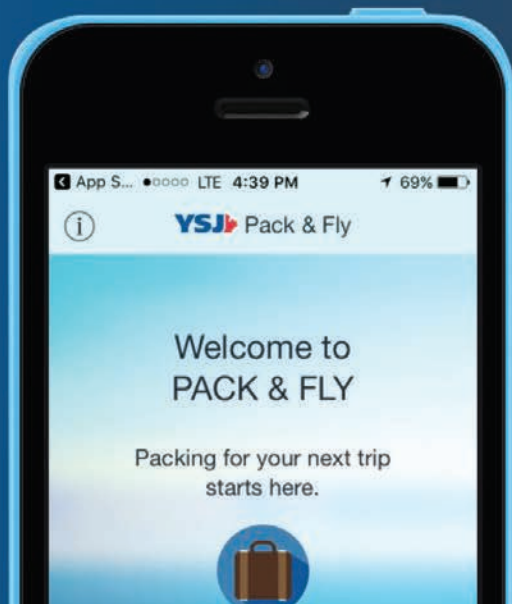
PERSONNEL DE L'AÉROPORT DE SAINT JOHN

Deuxième rangée, de gauche à droite : Brad Bennett, Matthew Ryan, Chris Penney, Jason Price, Stephen Price, Shawn Pollock, Nick Oram, Cindy Thorn, Grant Brown, Greg Hierlihy, Derrick Stanford, Stephanie McCrory, Anita Shrieves, Natalie Withers, Brian Wiggins

Première rangée, de gauche à droite : Devin Hunter, John Langille, Roger Fortune, Kelly MacKinnon, Andrew Hunter, Craig Bietz, Randy Folkins

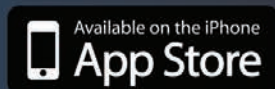
Absents au moment de la photo : Troy Milton, Michael Lutes, Ray Alberts, Jacques Fournier, Jack Landry, Wayne Keller





Tout pour veiller à avoir en main les listes concernant les bagages, des conseils et des renseignements sur l'aéroport.

**TÉLÉCHARGER NOTRE APPLI
AVANT VOTRE PROCHAIN
VOYAGE.**



STATIONNEMENT HOTSPOT

Payez vos frais de stationnement de courte durée à l'aéroport de Saint John avec l'appli HotSpot pour téléphone mobile. Téléchargez l'appli pour payer le stationnement en route.

Saint John Airport Inc.
4180, chemin Loch Lomond, Saint John (N.-B.), Canada E2N 1L7
T (506) 638-5555 | F (506) 638-5550
C fly@sjairport.ca | www.saintjohnairport.com

Équipe dirigeante :
Président et chef de la direction
Derrick Stanford
dstanford@sjairport.ca

Directeur, Finances et administration
Greg Hierlihy
ghierlihy@sjairport.ca

Directeur, Ingénierie, Installations et Projets d'immobilisations
Brian Wiggins
bwiggins@sjairport.ca

Directeur, Opérations
Cindy Thorn
cthorn@sjairport.ca

Directeur, Développement commercial de l'aéroport
Jacques Fournier
jfournier@sjairport.ca

Vérificateurs : Teed Saunders Doyle & Co.
39, rue Canterbury, Saint John (N.-B.) E2L 4S1

Avocats : Lawson Creamer
133, rue Prince William, Saint John (N.-B.) E2L 4S2

Banque : RBC Banque Royale
100, rue King, Saint John (N.-B.) E2L 4B3

